



LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL

## FORMATION – SAISON 2017/2018

### FICHE D'INSCRIPTION – CFF2

#### RENSEIGNEMENTS ÉDUCATEUR(TRICE)<sup>1</sup>

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... N° Licence : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... @ .....

Portable : ..... Club : .....

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dates : 28.11.2017 au 01.12.2107      Lieu : Centre Regain - Route de Marseille - 04220 SAINTE TULLE

Prérequis :                                      Nombre de places : 15

- Être licencié(e) F.F.F. (*saison en cours*)
- Être âgé(e) de 16 ans minimum

#### PIÈCES À FOURNIR

Pièces à retourner à la **Ligue Méditerranée de Football** pour le **22 Novembre 2017** dernier délai :

- La fiche d'inscription ;
- Le chèque de **160 €<sup>2</sup>** (chèque à libeller à l'ordre de la Ligue Méditerranée de Football) ;  
**OU** un chèque de **135 € + 1 bon formation de 25 € (limité à 2 bons par personne durant la saison) ;**
- OU** un chèque de **110 € + 2 bons formation de 25 € (limité à 2 bons par personne durant la saison) ;**
- **L'hébergement n'est pas pris en charge par la Ligue**, seuls les repas du midi sont compris dans le tarif.

**Nous vous informons que tout dossier incomplet sera refusé et retourné. Seuls les dossiers arrivés complets seront retenus, et par ordre d'arrivée.**

#### Ligue Méditerranée de Football

IR2F - Europôle de l'Arbois

390, Rue Denis Papin – CS 40461 - 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Courriel : [ir2f@mediterranee.fff.fr](mailto:ir2f@mediterranee.fff.fr) - Tél. 04 42 90 17 99 - Fax : 04 42 54 15 65

#### DATE ET SIGNATURE

Fait à : ..... Le : .....

Signature (*précédée de la mention « lu et approuvé »*)

Le stagiaire :                                      **OU**                                      Le club (avec cachet si paiement par celui-ci) :

<sup>1</sup>Partie à remplir **OBLIGATOIREMENT** dans son **intégralité** afin de pouvoir mettre à jour vos données, vous envoyer la convocation par **courriel** et vous envoyer l'attestation du module ;

<sup>2</sup>Chèque encaissé à l'issue de la formation ou en cas de **désistement à moins de 7 jours** de la formation.